

Séance du 24 Juillet 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 18 juillet 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gentili, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, M. Ugalde, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à Mme Doucet-Joyé ; M. Jaussaud à M. Saussié ; M. Arandia à M. le Maire ; Mme Touraton à Mme Salducci ; M. Barrère à M. Ugalde.

EXCUSEES : Mme Chevrel, Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS - Plaine d'Ansot - Muséum d'Histoire Naturelle - Participation financière de la CABAB.

Mme GENTILI présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la réalisation du Muséum d'Histoire Naturelle sur la plaine d'Ansot et des aides financières possibles, vous avez délibéré les 19 juillet 2007 et 20 décembre 2007 pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions tant pour la partie investissement que pour la partie fonctionnement.

Une participation financière de la Communauté d'Agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz, au titre du solde de son plan pluriannuel d'investissement, peut être demandée quant au projet d'investissement.

Le montant total des travaux relatifs à l'aménagement des bâtiments du Muséum d'Histoire Naturelle est estimé à 1 600 000 €HT ainsi décomposé :

- Etudes	100 000 €HT
- Travaux	1 400 000 €HT
- Actualisations, révisions	100 000 €HT

Le plan de financement, après arbitrage des différentes entités, est le suivant :

- Conseil régional Aquitaine	320 000 €	(subvention acquise)
- Réserve parlementaire	100 000 €	(subvention acquise)
- Communauté d'agglomération BAB	300 000 €	
- Ville de Bayonne	880 000 €	

Je vous propose donc d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la participation financière de la Communauté d'Agglomération BAB à hauteur de 300 000 €

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.